

Pourquoi le SE-UNSA n'appelle pas à la grève le 22 mars ?

Des effets d'annonce mais pas de propositions concrètes.

Le gouvernement a annoncé une concertation sur les 4 points suivants :

- Les instances de dialogue social dans la fonction publique.
- L'élargissement du recours au recrutement.
- Un accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière avec des moyens de formation.
- Une rémunération plus individualisée avec une part liée au mérite et aux résultats individuels et collectifs.

En parallèle, ce sont deux chantiers majeurs qui sont annoncés :

- Action Publique 2022 avec à terme une redéfinition des champs d'intervention Publique avec dans l'idée du gouvernement la suppression de 120 000 emplois. - Une réforme des retraites.

Sur aucun de ces chantiers, le gouvernement n'a encore avancé de propositions concrètes. **Et même si on peut avoir des inquiétudes, il est essentiel de pouvoir juger sur pièce et sur la réalité de ce qui nous sera proposé.** Des concertations/discussions sont ouvertes. Ce sera l'occasion d'examiner les propositions gouvernementales, de se prononcer au cas par cas en marquant, éventuellement par des mots d'ordre de grève, nos oppositions les plus vives.

Les agents publics peuvent être mécontents de la baisse du gel du point d'indice, du jour de carence et inquiets des propos tenus par M.

DARMANIN. Que certains aient envie d'exprimer cette colère par une action de grève n'est pas illégitime. **La question qui se pose surtout est celle de son utilité aujourd'hui.**

La précédente journée d'action du 10 octobre 2017 sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires, malgré un appel de toutes les organisations syndicales, s'est traduite par une participation de seulement 13 % des agents grévistes et moins de 300 000 d'entre eux ont manifesté (sur un total de 5,4 millions d'agents publics) des trois versants de la Fonction Publique.

Rappelons qu'en Polynésie française, le mouvement avait été massivement suivi grâce à la forte mobilisation de l'UNSA éducation, envoyant ainsi un message fort, aussi bien au niveau national que territorial.

L'UNSA a défendu pendant de long mois l'accord PPCR qui permet une réelle progression du pouvoir d'achat sur la durée. Les organisations syndicales qui ont fragilisé cette avancée en refusant de signer l'accord PPCR portent une responsabilité certaine dans son report d'un an et sont parmi les plus vindicatives à le défendre aujourd'hui.

Une grève inutile même si on peut comprendre les agents qui la feront...

L'UNSA vient d'obtenir l'avancée de la date du rendez-vous salarial prévue en octobre qui aura lieu mi-juin.

Le 22 mars une journée de toutes les revendications, sans réelle lisibilité !

Si certaines organisations syndicales et politiques prônent la « convergence des luttes », ce qui est leur liberté pleine et entière, ce n'est pas le choix de l'UNSA, ce n'est pas notre forme de syndicalisme. Au contraire, pour nous, **des actions sur des mots d'ordre lisibles, précis et sans amalgames sont le gage d'une réelle efficacité.**

Autrement dit, appeler à une grève préventive n'est pas le choix qu'a fait l'UNSA Fonction Publique pour les raisons suivantes :

- On épuise les agents susceptibles de se mobiliser et on éparpille leur énergie dans des actions sans débouchés.
- In fine, on affaiblit le syndicalisme alors qu'il faudrait, par des actions graduées et précises, restaurer sa capacité de mobilisation.

Les sujets qui sont devant nous sont des sujets majeurs : avenir des services publics, évolution du statut, retraite. Une faible mobilisation des fonctionnaires le 22 mars, une focalisation très forte sur la SNCF (pour laquelle l'UNSA appelle) ne peut que conforter le ministre de l'Action et des comptes publics quand il pense que les syndicats pèsent peu.

A l'UNSA, on ne veut pas renforcer le gouvernement !

Pour le SE-UNSA, pas de récupération, ni d'amalgame avec des problématiques locales qui ne sont pas au centre des revendications du 22 mars...